

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Résonance
leur avenir, notre futur

ÉDITORIAL

L'inflation pèse sur le moral et le pouvoir d'achat des ménages modestes laissant craindre un accroissement des situations de pauvreté, d'impayés et d'expulsions locatives. L'alimentation des ménages se restreint au profit des dépenses incompressibles ; par conséquent l'insécurité alimentaire touche l'équilibre des familles et impacte les besoins fondamentaux des enfants. Ce constat nous oblige à la plus grande vigilance et nous incite à transformer notre modèle d'intervention. Il nous appartient de développer des projets innovants, d'intégrer la question de la prévention dans nos modes de

fonctionnement, de sensibiliser davantage les ménages aux éco-gestes, d'intervenir sur la globalité des problématiques d'un ménage tout en négociant un accompagnement ciblé, structuré en cohérence avec les besoins et les attentes des usagers. Afin d'inscrire les personnes accompagnées dans un parcours, nos interventions sont co-construites en lien avec les acteurs de la cité. Cette approche nécessite une participation active des usagers et le développement du pouvoir d'agir des parties prenantes.

ACTIVITÉ

Le CM

16 ménages accompagnés : 20 enfants, 15 mères et 2 pères ; 4850 journées, 120% de l'activité. 10 mères dont 5 enceintes et 6 enfants ont été accueillis en 2022. Le délai moyen de PEC : 12,5 mois. 6 femmes et 9 enfants sont sortis. Sur les 9 enfants, 3 ont été orientés vers une mesure de placement en établissement.

L'accompagnement d'un père isolé et de ses 2 enfants en situation de handicap, hébergés dans l'appartement extérieur, s'est achevé en février ; la famille bénéficie d'un accompagnement par « Le Portail » ; un bail glissement est envisagé. Cette année, nous avons accompagné 4 mères

mineures dont 2 mineures non accompagnées et 6 enfants confiés.

L'accueil d'une jeune mineure de 15 ans dès son premier trimestre de grossesse a permis de répondre à l'urgence de sa mise à l'abri, à la réflexion autour du devenir de l'enfant à naître, tout en tenant compte du contexte de l'adolescence.

Les orientations judiciaires ont représenté 27% des effectifs, ce qui induit un changement de paradigme dans l'accompagnement mais également la reconnaissance du CM comme un acteur du système de protection de l'enfance.

Le SEADR

Le SEADR a accompagné en file active 35 enfants. 6 533 journées, 95% de l'activité. 6 mesures ont été menées dans le cadre administratif dont 2 ont évolué vers une judiciarisation et 29 dans le cadre judiciaire. A noter que 100% des 17 admissions de l'année ont été ordonnées dans le cadre judiciaire. La moyenne d'âge des enfants accompagnés est de 2 ans et 10 mois, les fratries représentent 71,5% des familles accompagnées. 3 enfants à leur admission bénéficient d'une notification MDPH et 75% présentent des

troubles du comportement nécessitant une orientation vers un dispositif de soins. Nous avons opéré 5 replis cette année, d'une durée moyenne de 3,7 jours : 1 repli en MECS, d'une durée de 4 jours, les 3 autres ont bénéficié à deux dyades mères-enfants au sein du CM pour un total de 11 jours. Les conflits conjugaux ont été l'objet des replis opérés cette année. Nous avons acté 18 sorties dont 5 sans mesure de suite, 8 placements classiques, 4 mesures d'Accueil Educatif de Jour et 1 mesure d'AEMO ont été ordonnées.

Le CPERD

11 familles : 9 couples avec enfants et 2 familles monoparentales ont été accompagnés. La moyenne d'âge des enfants est de 6,5 mois. 9 familles étaient locataires de leur logement et 2 ont bénéficié d'un logement loué par l'association. 70% des familles résident sur l'agglomération Colmarienne contre 30% sur la région Mulhousienne. En moyenne, nous réalisons 5,83 interventions hebdomadaires. Le soutien à la parentalité (500 interventions) et le volet soins (388 interventions) représentent les deux axes où nous relevons le plus de besoins et de sollicitations. Le volet soins concerne autant les parents que les enfants. Sur le volet Parentalité nous évaluons et favorisons

les compétences et habiletés parentales au regard des besoins fondamentaux de l'enfant. Le système de répit a été mobilisé à 3 reprises soit pour des tensions et violences au sein du couple soit suite à un épuisement parental. Ce répit a permis de bénéficier d'un relai la nuit en confiant leur bébé à la veilleuse du CM. L'accompagnement a pris fin pour 8 ménages (soit 23 personnes dont 9 enfants). 5 enfants sont restés avec leurs parents au domicile, 3 mesures judiciaires ont été prononcées dont 2 séparations parents-enfant et 1 enfant et sa mère ont été orientés vers le CM. La durée moyenne de prise en charge est de 9,5 mois.

Le Portail : dispositif ALT

- 13 080 journées réalisées (+ 40%/2021),
- 58 personnes soit 30 ménages accompagnés,
- 29 personnes soit 17 ménages sont entrés.

- Le taux d'occupation : 94,2% (+ 26,98%/2021),
- Le taux de rotation : 65,78% (+ 21,78%/2021),
- Le temps moyen de PEC est de 12,7 mois.
- 12 ménages sortis soit 21 personnes, 58% des ménages ont accédé à un logement autonome.

Deux expérimentations ont été menées :

- Un double accompagnement d'un mineur avec l'Association « Le Lieu » : cette double action a permis d'assurer un suivi intensif auprès du jeune sans rupture de parcours avant et au-delà de sa majorité.
- Un accompagnement « Hors Les Murs » : nous avons proposé un accompagnement personnalisé à un père qui a dû quitter le logement conjugal. Nos interventions ont favorisé l'inscription de l'utilisateur dans la cité.

Le Portail : dispositif ASSL

Au cours de l'année, l'équipe a accompagné 28 ménages, 51 personnes. Nos interventions sont réalisées au domicile des ménages en lien avec les partenaires. 62% des personnes accompagnées sont locataires du parc social contre 38% en parc privé. Le public cible est majoritairement âgé entre 25 et 49ans (53%) et 50% des bénéficiaires sont des personnes seules. Les usagers de +65ans représentent 12% des personnes accompagnées.

Le Portail : dispositif LPE

L'équipe a accompagné 40 ménages, 128 Personnes. Nos interventions sont réalisées au domicile en lien avec les partenaires. 141 visites à domicile (+28%) ; 59 courriers, 687 échanges téléphoniques/mail (+11%). Les bénéficiaires sont majoritairement des couples avec enfant(s) pour 51%, contre 28% de familles monoparentales. Les ménages sont locataires du parc social à 50% ; 41% résident dans le parc privé et 9% sont propriétaires de leur logement. L'accompagnement est personnalisé et individualisé. Il se concrétise par la négociation de chaque dossier avec les parties prenantes dans une recherche de médiation et de résolution des difficultés identifiées.

FAITS MARQUANTS

Les équipes du Pôle ont fait preuve d'une adaptabilité et d'une réactivité dans les situations complexes. Encouragés par des managers, les professionnels sont invités à oser et à être force de propositions et d'actions en lien avec les acteurs de la cité.

La philosophie du Pôle se traduit par une volonté de développer le pouvoir d'agir des usagers et des salariés : oser proposer l'animation d'une synthèse à un usager, inviter une personne accompagnée à participer à la construction d'une nouvelle offre de service, considérer les bénéficiaires comme acteurs-actifs de leur parcours en les associant à toutes les démarches ou instances qui les concernent ou encore valoriser la prise de parole des femmes sont autant de points de convergence et des signaux annonçant un changement de paradigme dans la protection de l'enfance à l'instar du secteur de la précarité.

Cette vision commune sur l'évolution de nos pratiques professionnelles est le fruit d'une réflexion partagée à Résonance, encouragée en équipe de Direction et entretenue toute l'année par les Cheffes de service en lien avec les professionnels et les personnes accompagnées. Pour que nos actions aient du sens et un impact pour les usagers, il est important de miser sur leur potentiel à mobiliser et les ressources disponibles dans l'environnement. Faut-il rappeler que nous ne sommes que de passage dans le parcours de vie d'une personne ? Nous encourageons les parties prenantes à contribuer à la réflexion de projets innovants permettant de répondre à des besoins non-couverts sur le territoire.

Des groupes de travail réfléchissent à la valorisation des compétences et au développement de prestations nouvelles. Nous sommes constamment force de propositions auprès des autorités de tarification en proposant des expérimentations dans l'intérêt des personnes accompagnées.

Au CM, l'accompagnement des mères dites « mineures non accompagnées » représente un nouveau challenge pour l'équipe, qui témoigne de son engagement en proposant l'inscription de la mère et de l'enfant dans un projet global tenant compte de l'histoire de vie, de la culture, de la situation administrative complexe à accompagner, de l'insertion sociale et professionnelle choisie, de l'exercice d'une parentalité isolée de tout ancrage familial et culturel. La fête des voisins organisée par les professionnels et les femmes accueillies a remporté un franc

succès. La participation au Marathon de Colmar a été un temps fort. L'aide récoltée permettra d'équiper les logements en matériels électroménagers afin d'apporter davantage d'autonomie aux femmes accueillies. Le 22 décembre 2022 à 5h19, une jeune femme du CM a donné naissance à Hamza Maël 3,4kg et 50cm. Madame est rayonnante et heureuse. L'équipe du PPI s'est mobilisée pour que le papa puisse assister à l'accouchement.

Par le biais d'une Cheffe de service du PPI, Résonance participe à l'écriture de la recommandation de bonne pratique de la HAS sur l'amélioration de la prise en charge des usagers à la sortie des dispositifs en protection de l'enfance.

La flambée des consommables et l'explosion du coût des énergies accentuent la vulnérabilité des usagers en augmentant les risques d'insalubrités de l'habitat et de mise en danger des personnes. Nous proposons dans le cadre de la Lutte contre la Précarité Énergétique, d'associer à la prestation sociale une expertise technique et énergétique de l'habitat. Cette double prestation proposée aussi bien aux usagers qu'aux propriétaires-bailleurs, permettra de mieux connaître les différentes situations. Comme cette problématique s'impose dans toutes nos évaluations, les professionnels du PPI se mobilisent pour proposer un atelier participatif et collectif lié à sobriété énergétique et aux gestes simples pour consommer plus responsable.



PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Faciliter l'accès aux soins du public, proposer un plan de prévention des risques liés à la santé, accompagner le parcours santé des usagers et favoriser la montée en compétence du personnel soignant ;
- ◆ Evaluer, diagnostiquer et accompagner les locataires et propriétaires afin d'atténuer la tension générée par les surcoûts des énergies ;
- ◆ Pérenniser financièrement en 2023 le CPERD et ancrer ces mesures nouvelles dans le schéma Alsace de la prévention ;
- ◆ Réfléchir afin de proposer des temps de répit aux parents qui rencontrent une difficulté ponctuelle ;
- ◆ Participer à la réponse de Résonance au marché public de la CeA concernant « les Tiers Bénéficiaires Administratif, les Tiers Dignes de Confiance et les familles de parrainage » ;
- ◆ Permettre au Centre Maternel de revenir à son agrément initial en favorisant l'accueil de plus d'usagers ;
- ◆ Organiser le travail des équipes des milieux ouverts (Portail, CPERD, SEADR du PPI et du PA) dans des locaux plus adaptés ;
- ◆ Réaliser des indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.





Résonance
leur avenir, notre futur

10 chemin des Confins, 68124 Logelbach, France
Tél : 03 89 27 04 01
Email : info@resonance.alsace
www.resonance.alsace